



**SÉMINAIRE CONTINENTAL DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES  
AFRICAINES (ABCA) SUR LE THÈME « RÔLE DES BANQUES CENTRALES DANS LA  
PROMOTION D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE DURABLE »**

**Maseru, 6 - 8 mai 2013**

-----  
**CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS**  
-----

**INTRODUCTION**

Le séminaire continental 2013 de l'ABCA sur le thème « *Rôle des banques centrales dans la promotion d'une croissance économique durable en Afrique* » a eu lieu du 6 au 8 mai 2013 à Maseru au Lesotho. La rencontre a réuni les banques centrales membres de l'ABCA, des organismes sous-régionaux et régionaux, la Commission de l'Union Africaine et des organismes internationaux. Des exposés ont été présentés sur les sous-thèmes suivants :

1. croissance économique durable : concept et conditions de sa réalisation en Afrique ;
2. instruments et conditions d'efficacité d'une politique monétaire de soutien à la croissance économique ;
3. expériences internationales des banques centrales en matière de promotion de la croissance économique durable : quelles leçons pour les banques centrales africaines ?

**EXPOSÉS**

Le séminaire s'est penché sur les thèmes suivants :

1. quel rôle pour les banques centrales africaines en matière de développement du marché financier et d'innovation financière ?
2. mobilisation de l'épargne intérieure pour le financement de la croissance économique durable : quel rôle pour les banques centrales ?
3. accès aux ressources bancaires et financières et modération du coût du crédit : rôle des banques centrales ;
4. limites de l'action des banques centrales et besoin de renforcement de la synergie des actions des différentes parties prenantes (Etat, banques centrales, banques de développement, secteur privé, marché financier, etc).

Le séminaire a identifié les contraintes et formulé quelques recommandations :

**1. *Quel rôle pour les banques centrales africaines en matière de développement du marché financier et d'innovation financière ?***

Les obstacles à l'innovation financière et au développement des marchés financiers ci-après ont été identifiés :

- fourniture insuffisante de services financiers à l'économie réelle, notamment au secteur informel ;
- manque de capitaux étranger et national pour l'investissement ;
- infrastructures inadéquates ;
- faibles compétences en matière financière ;
- un environnement des affaires peu favorable ;
- des systèmes de paiement insuffisamment développés ;
- des marchés de capitaux peu développés ou inexistants ;
- manque d'indépendance des banques centrales ;
- un cadre juridique, réglementaire et de supervision inadéquate ;
- faible niveau d'éducation financière ;
- insuffisance de la concurrence.

**Les recommandations suivantes ont été formulées :**

- développer et améliorer les marchés financiers ;
- accroître la participation du secteur de la microfinance et des autres secteurs non bancaires ;
- encourager la mise au point d'instruments financiers nouveaux et novateurs ;
- mettre en place des Bureaux de référence ;
- promouvoir la bonne gouvernance ;
- adopter les normes internationales d'information financière (IFRS) ;
- appliquer un mécanisme prudent pour endiguer les risques systémiques ;
- promouvoir la concurrence dans le secteur financier ainsi que d'autres moyens visant à réduire les coûts de transaction ;
- créer un environnement propice aux affaires ;
- renforcer les cadres macroéconomiques en vue de créer un environnement macroéconomique stable et sain.

**2. *Mobilisation de l'épargne intérieure pour le financement de la croissance économique durable : quel rôle pour les banques centrales ?***

**Obstacles à la mobilisation de l'épargne**

- faibles revenus disponibles et taux de dépendance élevés ;
- taux d'inflation élevé ;

- faible niveau des taux intérêts réels ;
- infrastructures inadéquates ;
- intégration financière insuffisante ;
- faible concurrence dans le secteur financier ;
- manque de confiance dans le système bancaire ;
- absence de garantie des dépôts ;
- manque d'éducation financière ;
- des marchés de capitaux peu développés ou inexistants ;
- un secteur privé restreint et peu développé couplé au soutien insuffisant aux PME ;
- des taux d'imposition élevés.

### Recommandations

- formuler et mettre en œuvre une politique monétaire efficace pour instaurer et maintenir la stabilité des prix. Ceci permet de garantir des taux d'intérêt réels positifs qui favorisent l'épargne ;
- assurer une coordination entre les politiques monétaires et les politiques budgétaires ;
- participer à des programmes d'éducation financière afin de promouvoir une culture de l'épargne et de l'utilisation des services financiers ;
- élaborer des outils de politique monétaire qui garantiront une transmission efficace des décisions de politique monétaire au secteur réel ;
- promouvoir l'inclusion financière en vue d'accroître le nombre de participants et d'épargnants potentiels dans le système financier formel. Les banques commerciales devraient être encouragées à étendre la couverture des services financiers aux régions où il n'existe aucune antenne/agence d'établissement bancaire. Les services bancaires mobiles ont permis d'accroître l'intégration financière dans certains pays et sont une solution qui mérite d'être étudiée par les pays qui n'en disposent pas ;
- renforcer les réglementations micro-prudentielles et macro-prudentielles afin de réduire les risques auxquels les banques pourraient être exposées et faire appliquer par le secteur bancaire les dispositions réglementaires conformes aux meilleures pratiques reconnues à l'échelle internationale. Ceci est important pour assurer la **stabilité financière** et pour renforcer et maintenir la confiance des investisseurs dans le système financier ;
- les banques centrales africaines devraient rompre progressivement avec la supervision axée sur le respect des règles au profit d'une supervision basée sur le risque. Elles devraient mettre en place des systèmes de paiement et de règlement efficaces.
- les banques centrales devraient exercer effectivement leur rôle de **Conseiller auprès du gouvernement, en particulier pour la promotion** de la stabilité des taux de change et également en matière de développement du marché des capitaux.

### **3. Accès aux ressources bancaires et financières et modération du coût du crédit : rôle des banques centrales**

#### **Contraintes (coût du crédit)**

- le coût élevé de financement engendré par les carences des banques commerciales, les asymétries de l'information qui entraînent des niveaux élevés de perception du risque, des frais de justice élevés et des cadres juridique et réglementaire inadéquats ;
- des déficits budgétaires importants qui augmentent souvent les taux d'escompte des titres publics, lesquels servent de référence aux banques pour la fixation de leurs taux d'intérêt ;
- l'asymétrie dans la transmission des signaux de la politique monétaire qui se manifeste par la faible capacité du secteur financier à répondre à ces signaux.

#### **Recommandations (coût du crédit)**

- promouvoir la concurrence dans le secteur financier afin de soutenir la croissance des services de microfinance et de correspondant bancaire, l'innovation sur le marché et éviter les collusions ;
- encourager le gouvernement à améliorer le système juridique, notamment les procédures judiciaires en vue de faciliter le recouvrement des créances par la mise en place de tribunaux financiers et de mécanismes de médiation ;
- maintenir la stabilité des prix et la coordination des politiques avec les autorités publiques ;
- encourager et faciliter la mise sur pied de bureaux de référence de telle sorte que les banques puissent accéder aux informations nécessaires pour évaluer la solvabilité des emprunteurs. La réduction du risque de défaillance et des coûts de transaction pour le système bancaire pourrait avoir pour effet d'accroître l'accès au crédit et de réduire les taux d'intérêt débiteurs.

#### **Contraintes (accès aux services bancaires)**

- concentration des infrastructures bancaires dans les zones urbaines ;
- manque de produits bancaires appropriés ;
- absence de garanties ;
- règles strictes concernant l'identification des clients ;
- dispositif prudentiel ;
- manque de financement à long terme.

#### **Recommandations (accès aux services bancaires)**

- soutenir le développement des services de correspondant bancaire et de banque mobile ;
- collaborer avec les autorités publiques pour la mise en place d'infrastructures à même de soutenir les services financiers ;

- promouvoir la mise en place de services de microfinance et collaborer avec les pouvoirs publics pour la réglementation et la supervision de ces services ;
- soutenir l'utilisation de systèmes de garantie collective pour l'accès au crédit ainsi que l'octroi de titres sur les actifs ou de titres fonciers ;
- promouvoir les financements innovants comme source de mobilisation de l'épargne.

**4. Limites de l'action des banques centrales et besoin de renforcement de la synergie des actions des différentes parties prenantes (Etat, banques centrales, banques de développement, secteur privé, marché financier, etc).**

**Contraintes**

- coordination insuffisante entre les actions des autorités budgétaires et monétaires ;
- ingérences politiques dans les initiatives des banques centrales ;
- absence de systèmes bancaires/financiers bien développés ;
- manque de crédibilité et de transparence de la politique monétaire ;
- stratégies de communication inefficaces ;
- mauvaise qualité des données macroéconomiques.

**Recommandation**

Renforcer la coordination dans les domaines suivants :

- assistance technique et renforcement des capacités des membres de l'ABCA par les organismes régionaux/internationaux ;
- renforcement des capacités en matière de collecte et de compilation des données ;
- établissement de réseaux entre les États membres afin de faciliter l'enrichissement mutuel par le partage des expériences ;
- stratégies de communication ;
- programmes d'éducation financière des consommateurs ;
- mécanisme régional et continental d'évaluation entre pairs.

## CONCLUSION

La recherche de la stabilité des prix et du secteur financier, ainsi que de la stabilité macroéconomique ne suffisent pas. Les banques centrales africaines doivent aller au-delà en identifiant les chaînons manquants entre ces objectifs et l'instauration d'une croissance économique soutenue. Il a été suggéré que le mandat des banques centrales pourrait être élargi à la promotion de la croissance économique et du développement. Néanmoins, un débat s'est engagé sur les moyens de concilier cette fonction de développement avec le rôle traditionnel de la banque centrale.

Une réglementation stricte et efficace du système financier devrait être assurée tout en veillant à ce qu'elle n'inhibe pas l'innovation financière.

Tout en innovant, le système financier devrait s'appuyer sur les ressources dont dispose déjà l'Afrique ; par exemple, le bétail pourrait être utilisé comme garantie pour accéder à des prêts pour la production agricole. Les obstacles existent sûrement, mais il y a des moyens de les contourner.

Le séminaire a noté que la mission traditionnelle des banques centrales est la stabilité des prix et la stabilité financière sans perdre de vue leur rôle en matière de développement. En particulier, les banques centrales devraient continuer de promouvoir l'intégration financière, le développement des marchés financiers et l'innovation financière, qui favoriseront l'accès aux financements nécessaires pour assurer la croissance économique et le développement. Cependant, un mandat plus élargi pourrait être adopté lorsque cela est possible.

Il a été conclu que si la banque centrale peut jouer un rôle crucial dans le développement des marchés financiers, elle ne peut cependant le faire toute seule. Pour assurer des mécanismes de transmission clairs, il convient d'établir une collaboration entre la banque centrale, l'État et le secteur privé.